

Un déficit commercial historique

En 2021, les échanges extérieurs de la Bretagne représentent 2,4 % des exportations françaises et 2,2 % des importations. Le déficit des échanges de biens se dégrade très fortement (-1,6 milliard d'euros en 2021, après -0,5 milliard l'année précédente). Les exportations rebondissent sensiblement en 2021 mais se situent à 97 % de leur niveau de 2019, tandis que les importations atteignent un niveau historique (13,2 milliards d'euros). Le premier poste des exportations, largement excédentaire, reste celui des produits des industries agroalimentaires. Comme les années précédentes, l'Union européenne - avec l'Allemagne en tête - représente de très loin la première zone d'échanges hors de France pour la Bretagne. La Chine rétrograde à la quatrième place parmi les fournisseurs, alors qu'elle occupait la deuxième place en 2019.

Un solde commercial dégradé

En 2021, les exportations (11,6 Md€¹) se rapprochent du niveau enregistré avant la crise sanitaire (11,9 Md€ en 2019) ► **figure 1**. Les importations progressent plus fortement, dépassant de 7 % leur valeur de 2019. Elles s'établissent à 13,2 Md€, un niveau jamais atteint antérieurement. Le déficit commercial se détériore ainsi pour atteindre -1,6 Md€. Le taux de couverture (rapport entre les exportations et les importations) se situe à 88 %, contre 96 % en 2019. Hormis en 2013, les échanges de biens restent déficitaires depuis 2009.

La place de la région dans le commerce extérieur de la France est stable

Avec 2,4 % des exportations françaises en 2021, la Bretagne se situe, comme en 2019 et en 2020, au 12^e rang des régions exportatrices. Les importations en Bretagne représentent 2,2 % du total enregistré au niveau national.

Le classement par département n'évolue pas en 2021. L'Ille-et-Vilaine figure toujours en tête avec 38 % des exportations et des importations de la région, en cohérence avec son poids économique au sein de la Bretagne ► **figure 2**. Suivent le Finistère, le Morbihan puis les Côtes-d'Armor.

Des exportations toujours dominées par les produits agroalimentaires, qui dépassent leur niveau d'avant-crise

Les produits des industries agroalimentaires (4,1 Md€) restent de loin le premier poste d'exportation de l'économie bretonne, à un niveau supérieur à celui enregistré en 2019 (+1,8 %) ► **figure 3**. Les performances du secteur sont notamment portées par les produits laitiers, déjà épargnés par la crise sanitaire, ainsi que par les produits de la boulangerie et de la pâtisserie.

Les ventes d'automobiles s'effondrent, les produits pharmaceutiques affichent de bonnes performances

Au niveau national, le secteur de l'automobile a connu une bonne reprise

en 2021 (+9,6 %), sans toutefois retrouver son niveau d'avant-crise (-12 % par rapport à 2019). En revanche, les ventes d'automobiles au départ de la Bretagne ont de nouveau baissé en 2021 (-33 %) et chutent ainsi de 58 % par rapport à 2019.

À l'inverse, les produits pharmaceutiques, qui avaient relativement résisté pendant la crise, enregistrent la progression la plus remarquable (+36 % par rapport à 2019), tout particulièrement à destination de Singapour, des États-Unis et de l'Allemagne. Les ventes d'équipements de communication (+47 %), de produits chimiques (+20 %) et de matériel électrique (+8 %) contribuent également à la croissance des exportations en valeur.

Importations : la hausse de la facture énergétique impacte le solde commercial

Le déficit énergétique se creuse, suivant la tendance enregistrée au niveau national. La hausse du prix des produits énergétiques en 2021 est le principal contributeur à l'accroissement des importations en valeur de produits du raffinage du pétrole (+6,4 % par rapport à 2019).

Une partie du commerce extérieur de la Bretagne est caractérisé par des flux croisés de marchandises similaires. Ainsi, les importations de produits pharmaceutiques de base (+26 % par rapport à 2019) et d'automobiles (-30 % par rapport à 2019) suivent le même mouvement que les exportations.

L'Allemagne demeure le premier partenaire de la Bretagne

L'Union européenne (UE) reste la principale zone avec laquelle commerce la Bretagne. Elle représente 55 % des exportations de la région en 2021 et 58 % des importations. L'Allemagne conserve la première place avec 10,6 % des exportations et 12,2 % des importations ► **figure 4**. Parmi les autres partenaires prépondérants au sein de l'UE figurent l'Espagne (9,0 % des exportations et 10,2 % des importations), la Belgique (respectivement 6,7 % et 8,6 %), l'Italie (resp. 7,5 % et 6,7 %) et les Pays-Bas (resp. 6,0 % et 7,5 %).

Hors UE, la Russie représente le premier déficit commercial bilatéral de la Bretagne, en raison de la reprise des importations de produits pétroliers. Le principal fournisseur de la région hors UE reste la Chine. Cependant sa part dans l'ensemble des importations bretonnes (8,6 %) recule de la deuxième place en 2019 à la quatrième place en 2021. Le textile-habillement-chaussures reste la catégorie de produits la plus importée de ce pays. Toutefois, poussé par la vigueur de la demande en composants électroniques et en équipements de communication, le niveau technologique des importations originaires de Chine s'est accru.

L'excédent commercial avec le Royaume-Uni se contracte

Bien que les flux aient été perturbés en 2021 en raison du *Brexit*, le Royaume-Uni reste un important partenaire commercial pour la Bretagne. Les importations ont progressé à un niveau supérieur à 2019 (+3 %), principalement portées par la hausse des achats de produits pétroliers et de produits de la pêche. En revanche, le niveau des exportations s'est dégradé (-21 % par rapport à 2019), principalement dans les secteurs de l'automobile, de l'électronique et des produits laitiers. L'excédent commercial avec le Royaume-Uni s'établit à +158 M€ en 2021, alors qu'il atteignait +440 M€ en 2019.

Pour la deuxième année consécutive, Singapour figure au premier rang des excédents commerciaux de la Bretagne (+544 M€), devant le Royaume-Uni. Suivent l'Arabie Saoudite (+128 M€), la Pologne (+126 M€) et la Slovaquie (+94 M€). *A contrario*, la région enregistre ses plus importants déficits commerciaux avec la Russie (-524 M€) et la Chine (-489 M€), même s'ils se réduisent sous les effets conjugués d'une baisse des achats et d'une progression des exportations. Suivent l'Allemagne (-379 M€) et la Belgique (-360 M€). ●

Auteur :

Philippe Bonnafous (Direction régionale des douanes de Bretagne)

1- M€ : million d'euros ; Md€ : milliard d'euros.

► 1. Les échanges commerciaux extérieurs de la Bretagne sur la période 2005-2021



Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

► 2. Répartition des échanges commerciaux extérieurs de la Bretagne par département en 2021



Note : Les parts étant arrondies au plus près de leurs valeurs réelles, leur somme peut être légèrement différente de 100 %.

Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

► 3. Répartition des échanges commerciaux extérieurs de la Bretagne par produits en 2021

	Exportations		Importations	
	Bretagne	France entière	Bretagne	France entière
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	5,2	3,4	5,7	2,6
Produits des industries agroalimentaires (IAA)	35,9	11,0	19,5	7,8
Produits pétroliers raffinés et coke	0,0	1,4	5,8	4,0
Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	18,3	19,0	18,3	22,1
Matériels de transport	8,4	17,4	7,5	14,4
Produits manufacturés divers	30,0	43,9	42,7	41,4
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	1,9	3,2	0,4	7,0
Produits de l'édition et de la communication et produits divers non manufacturés	0,3	0,7	0,2	0,6

Note : les parts étant arrondies au plus près de leurs valeurs réelles, leur somme peut être légèrement différente de 100 %.

Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

► 4. Principaux pays clients et fournisseurs de la Bretagne en 2021

en millions d'euros					
Exportations			Importations		
Pays	Valeur	Part du total (en %)	Pays	Valeur	Part du total (en %)
Allemagne	1 225	10,6	Allemagne	1 604	12,2
Espagne	1 045	9,0	Espagne	1 344	10,2
Italie	866	7,5	Belgique	1 139	8,6
Belgique	779	6,7	Chine	1 128	8,6
Pays-Bas	698	6,0	Pays-Bas	991	7,5
Royaume-Uni	688	6,0	Italie	886	6,7
Chine	639	5,5	Russie	610	4,6
États-Unis	612	5,3	Royaume-Uni	530	4,0
Singapour	557	4,8	États-Unis	519	3,9
Pologne	415	3,6	Pologne	289	2,2
Japon	177	1,5	Brésil	282	2,1
Suisse	165	1,4	Portugal	207	1,6

Source : Douanes françaises (hors matériel militaire).

Méthodologie

Les données chiffrées présentées concernent uniquement les échanges en valeur de marchandises, hors matériel militaire et hors services. L'information est collectée sur la base des déclarations d'échanges de biens (DEB) pour les échanges avec les États membres de l'Union européenne et des déclarations en douane (DAU) pour les échanges avec les autres pays (ou « pays tiers »).

Les données régionales et départementales sont établies selon les principes suivants : à l'exportation, c'est le département du pays de départ des marchandises qui est mentionné, c'est-à-dire le lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte ; à l'importation, c'est le département de destination réelle des marchandises importées qui est indiqué et non le département du siège social de l'importateur.